
Développement durable ou décroissance ? Repenser l'économie à partir du souci du bien être des générations futures.

Frédéric Rognon

Le concept de « développement durable » est devenu l'un des lieux communs de la pensée politique et économique. On peut s'interroger sur la fortune de cette expression paradoxale, et se demander s'il ne conviendrait pas plutôt d'envisager une décroissance maîtrisée, susceptible d'assurer le bien-être des générations futures. Cette posture s'avère d'autant plus hétérodoxe, si ce n'est provocatrice, qu'elle se propose de repenser l'économie sur la base de considérations existentielles, et même spirituelles.

Généalogie d'un concept

L'émergence de l'expression anglaise « sustainable development », plus ou moins fidèlement traduite en français par « développement durable » date du début des années 1980, dans le discours des ONG environnementales. Son officialisation se situe très précisément dans le Rapport Brundtland¹, intitulé « Notre avenir à tous », et soumis à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1986. Le « développement durable » y est défini comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». C'est en réponse à la crise écologique que ce concept plaide en faveur d'une prise en compte des aspects environnementaux de la croissance économique, par l'adoption d'un modèle de développement qui puisse être « soutenu », c'est-à-dire qui soit viable sur le long terme au lieu d'hypothéquer l'avenir.

En France, le premier ministre Édith Cresson, qui vient de créer le premier ministère de l'Environnement (confié à Brice Lalonde), évoque le « développement durable » dans son discours de politique générale le 22 mai 1991. Le

Sommet de la terre à Rio en 1992, consacre le concept en le situant à l'intersection de trois cercles : le progrès économique, la justice sociale, et la préservation de l'environnement. Il se trouve confirmé dans le protocole de Kyoto, signé en 1997, lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique, par un grand nombre d'États qui s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ce protocole entre en vigueur dans l'Union Européenne en 2005. La même année, la France adopte une Charte de l'environnement insistant sur la légitimité du principe de précaution. Entre temps, en 2002, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin comprend pour la première fois un ministère de l'Écologie et du Développement durable (confié à Roselyne Bachelot). En 2007, l'intitulé de ce ministère devient le suivant : « Écologie, Développement et Aménagement durables », et en 2009 : « Écologie, Énergie, Développement durable et Mer » (confié à Jean-Louis Borloo). Ces mutations sémantiques sont révélatrices d'une totale intégration, en quelques années, de la notion de « durabilité » dans l'appréhension des phénomènes économiques. On peut également y discerner une volonté d'articuler les réalités quantitatives et les données qualitatives, le niveau de vie et la qualité de vie. En témoignent les conclusions du Rapport de la Commission Stiglitz² qui préconisent de profonds changements dans le calcul du Produit Intérieur Brut, par la prise en compte

¹ Ce Rapport porte le nom de la ministre norvégienne de l'environnement, Gro Harlem Brundtland, qui présidait alors la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Madame Brundtland sera ensuite, de 1986 à 1996, premier ministre travailliste, et échouera à faire entrer son pays dans l'Union Européenne.

² Cette Commission doit son nom au prix Nobel d'économie 2001 Joseph Stiglitz, qui la préside avec Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998.

de l'impact de l'activité économique sur l'environnement. Pouvons-nous cependant nous contenter de telles inflexions ?

Critique du développement durable

Le caractère par trop consensuel de la toute récente fortune de l'expression de « développement durable » devrait à elle seule susciter notre perplexité, sinon notre scepticisme. Comment interpréter la conversion brutale à ce nouveau mouvement de pensée de l'ensemble de la scène politique mais aussi des milieux d'affaires ? C'est ainsi qu'un groupe d'industriels étasuniens se sont exprimés : « En tant que dirigeants d'entreprises, nous adhérons au concept de "développement durable". Nous voulons que survivent à la fois la couche d'ozone et l'industrie américaine ». Quant au Medef, il a choisi pour slogan de son Université d'été 2009 : « Le développement durable : un accélérateur de croissance pour les entreprises ».

Ces deux citations nous alertent sur l'insigne contradiction interne d'une posture qui se proposerait de concilier une expansion quantitative et une préservation qualitative. L'expression de « développement durable » se présente ainsi comme un oxymoron, à l'instar de l'« obscure clarté » cornélienne. On peut même y déceler un concept schizophrénique, puisqu'il prétend régler les problèmes d'ordre environnemental par ce qui en est à l'origine, à savoir une croissance économique continue. La critique du « développement durable », par anticipation puisqu'elle en précède même l'émergence du mot, s'abreuve de cette formule de bon sens de Jacques Ellul (1912-1994), dès les années 1950 : « On ne peut concevoir un développement infini dans un monde fini ». Moins analytique et plus provocateur, l'économiste et philosophe Kenneth E. Boulding (1910-1993) prolongeait la réflexion en ces termes : « Celui qui croit qu'une croissance infinie est possible dans un monde limité est un fou... ou un économiste ! »

La mise en cause du « développement durable » repose également sur la notion, récente elle aussi, d'« empreinte écologique ». Il s'agit d'une mesure de la pression, et donc de l'impact, que l'homme exerce sur la nature. C'est un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de

ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. On calcule que les activités humaines ont dépassé la capacité de la biosphère dans les années 1980. Ce dépassement peut être exprimé par la proportion avec laquelle la demande de surface excède l'offre naturelle : alors que le poids de l'humanité correspondait à 70% de la capacité de la biosphère en 1961, il est monté à 120% en 1999. En d'autres termes, 20% de dépassement signifie qu'il faudrait 1,2 planète pour supporter durablement la croissance actuelle. Aujourd'hui, l'humanité consomme 1,2 planète. On relève évidemment de profondes disparités entre les pays. Si chacun dans le monde vivait comme un Français moyen, il faudrait trois planètes ; comme un Américain moyen, six planètes. Il y a bien entendu aussi des disparités internes à chaque pays : les Américains pauvres consomment bien moins qu'une planète, et certains Américains riches consomment et polluent de telle sorte qu'il faudrait d'ores et déjà vingt planètes si tous les humains vivaient comme eux.

Plaidoyer en faveur de la décroissance conviviale

Aux ambiguïtés de la notion de « développement durable » s'opposent les partisans de la « décroissance ». Le terme peut effrayer, et peut-être a-t-il été choisi à dessein, pour faire réagir. Il présente l'inconvénient de se prêter aisément à l'amalgame avec la « récession » (si ce n'est avec la « dépression »). Or les deux phénomènes ne répondent nullement à la même logique. La « décroissance » n'est pas une situation subie : elle se veut au contraire une révision consciente et maîtrisée des besoins, une simplicité volontaire, une sobriété choisie. C'est pourquoi les « objectifs de croissance » préfèrent qualifier leur idéal de « décroissance conviviale », afin d'indiquer qu'elle rime avec joie de vivre. Et ils arguent du fait qu'il est préférable d'opter dès aujourd'hui pour une « décroissance » en douceur, plutôt que d'avoir à subir un jour prochain une « récession » économique, voire une catastrophe écologique majeure (épuisements des ressources, mutations climatiques), ou encore un pouvoir autoritaire qui cherchera à épargner ces sacrifices aux plus puissants dans une société de plus en plus inégalitaire.

L'alternative fondamentale entre « développement durable » et « décroissance » apparaît nettement dans cette métaphore de Serge Latouche : « Quand on est à Rome et que l'on

doit se rendre par le train à Turin, si on s'est embarqué par erreur dans la direction de Naples, il ne suffit pas de ralentir la locomotive, de freiner ou même de stopper, il faut descendre et prendre un autre train dans la direction opposée. Pour sauver la planète et assurer un futur acceptable à nos enfants, il ne faut pas seulement modérer les tendances actuelles, il faut carrément sortir du développement ».

La « décroissance » consiste à reconsidérer l'agriculture, l'alimentation, l'habitat, l'énergie, les transports, le travail, les loisirs, la consommation, à partir de nos véritables besoins et du souci du bien-être de nos descendants. Comme le disait saint Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». C'est donc tout le mode de vie qui se devrait d'être repensé, et pas seulement l'économie. Ou plus exactement, il s'agirait de proposer un modèle économique qui découle de priorités existentielles et spirituelles. Quel est le sens de notre vie ? Est-elle mue par l'« hubris », par la recherche effrénée de la démesure, par le refus des limites, par la fuite en avant, par la pulsion prédatrice ? Ou bien sommes-nous capables de sagesse, de mesure, de modération, de sobriété, d'altérité, afin de laisser place aux relations, à la gratuité, et au souci des générations futures ? De l'« hubris » à la sagesse, c'est à une véritable révolution copernicienne, à un changement de paradigme, que la pensée économique est invitée, à commencer par une étroite collaboration interdisciplinaire entre économie et philosophie.

Éléments de bibliographie

- Bernard Charbonneau, *Le système et le chaos* (1973), Paris, Économica (coll. Classiques des Sciences sociales), 1990.
- Simon Charbonneau, *Résister pour sortir du développement. Le droit entre nature et liberté*, Paris, Sang de la terre, 2009.
- Collectif, *Défaire le développement, refaire le monde. Actes du Colloque de l'Unesco*, Lyon, Parangon / Most / La Ligne d'horizon, 2002.
- Jacques Ellul, *La technique ou l'enjeu du siècle* (1954), Paris, Économica (coll. Classiques des Sciences sociales), 1990.
- Jacques Ellul, *Le système technicien* (1977), Paris, Le Cherche Midi (coll. Documents), 2004.
- Romain Felli, *Les deux âmes de l'écologie. Une critique du développement durable*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Nicholas Georgescu-Roegen, *La décroissance. Entropie – écologie – économie*, Paris, Sang de la terre, 1995.
- Edouard Goldsmith et alii, *The future of progress*, Totnes, Green Books, 1995.
- Serge Latouche, *La déraison de la raison économique*, Paris, Albin Michel, 2001.
- Serge Latouche, *Décoloniser l'imaginaire*, Lyon, Parangon, 2003.
- Serge Latouche, *Survivre au développement*, Paris, Mille et une nuit, 2004.
- Serge Mongeau, *La simplicité volontaire*, Montréal, Écosociété, 2003.
- François Partant, *La fin du développement*, Paris, Actes Sud, 1997.
- Revue *Entropia. Revue d'étude théorique et politique de la décroissance*, Lyon, Parangon/Vs, 2006-2009.
- Nicolas Ridoux, *La décroissance pour tous*, Lyon, Parangon/Vs, 2006.
- Frédéric Rognon, *Jacques Ellul. Une pensée en dialogue*, Genève, Labor et Fides (coll. Le Champ éthique), 2007.